



Modalités de participation à l'opération EXCLUSIVITE WEB www.norauto.fr

MICHELIN – NORAUTO

Jusqu'à 100 € de montage remboursé

du Mercredi 25 mars 2026 au Dimanche 3 mai 2026

Jusqu'à 100€ remboursés sur votre prestation de montage pour l'achat - exclusivement sur le site internet www.norauto.fr - de quatre (4) pneumatiques de la marque MICHELIN de la catégorie Tourisme, 4x4 et Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, sous forme de remboursement par virement bancaire.

1. Offre valable pour tout achat, de deux (2) ou quatre (4) pneumatiques MICHELIN dans les catégories Tourisme, 4x4 et Camionnette (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, effectué du Mercredi 25 mars 2026 au Dimanche 3 mai 2026, sur le site www.norauto.fr*.

*Offre promotionnelle avec obligation d'achat réservée aux personnes physiques majeures ou personnes morales ayant exclusivement acheté les pneumatiques sur le site www.norauto.fr puis ayant effectué le montage et l'équilibrage des pneumatiques dans un des magasins Norauto (dont la liste est à retrouver sur <https://centres.norauto.fr>).

Pour toutes questions relatives à cette offre promotionnelle, vous pouvez nous contacter au 00800 11 11 11 57 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) en renseignant le numéro de l'opération **4584** du lundi au vendredi de 9h à 18h ou via notre formulaire de contact sur <https://www.michelin.fr/assistance>

Tout achat d'un (1) pneumatique à l'unité ne bénéficiera pas de cette offre. Tout achat de pneumatiques non montés ne bénéficiera pas de cette offre.

2. Limitation des participations :

Offre limitée à deux (2) participations par foyer pour une personne physique (même nom, même adresse, même RIB) ou deux (2) participations par personne morale (même raison sociale, même adresse, même RIB).

Chaque participation est limitée à un maximum de quatre (4) pneumatiques par foyer pour une personne physique majeure (même nom, même adresse, même RIB) et à un maximum de six (6) pneumatiques par participation pour une personne morale (même raison sociale, même adresse, même RIB).

Un (1) seul remboursement pour une (1) même facture correspondant à un (1) véhicule.

3. L'Offre vous permet de bénéficier d'un remboursement par virement bancaire dont le montant dépend du nombre des pneumatiques :

Pour tout achat et montage, de deux (2) ou quatre (4) pneumatiques MICHELIN, dans les catégories Tourisme, 4x4, Camionnette, Camping-car (Eté, Hiver ou CrossClimate) de même dimension et de même gamme, les montants sont les suivants :

Pour 2 pneus	Pour 4 pneus
50€	100€

Les montants sont exprimés TTC (Toutes Taxes Comprises).

4. Pour bénéficier du remboursement (voir grilles ci-dessus) par virement bancaire, vous avez jusqu'au 17 mai 2026 (soit jusqu'à deux semaines après la fin de l'opération) pour participer en respectant les modalités suivantes :

- Connectez-vous au site <https://www.michelin.fr/promotions-michelin/norauto>
- Remplissez le formulaire de participation en indiquant les informations obligatoires indiquées par un astérisque rouge et en renseignant impérativement le RIB (IBAN-BIC) d'un compte dont vous êtes titulaire. Dans le cas d'une participation pour une personne morale le RIB transmis doit être celui de la raison sociale concernée. Le RIB est indispensable au traitement de l'opération afin de réaliser le virement bancaire. Veuillez-vous assurer de ne pas commettre d'erreur lors de l'enregistrement de votre RIB. En cas d'erreur ou en cas de RIB dont vous n'êtes pas titulaire, aucun autre RIB ne pourra être pris en compte et aucun remboursement ne pourra avoir lieu. Aucun autre moyen de paiement ne sera autorisé. L'adresse e-mail de contact doit impérativement être valide pour recevoir la confirmation de conformité de votre dossier.
- Scannez ou photographiez et mettez en ligne votre preuve d'achat et de montage de pneumatiques à savoir :
 1. La facture d'achat des pneumatiques (bon de commande internet)
 2. La facture de prestation de montage (toutes les pages du relevé d'atelier lisible, sans tickets de caisse agrafé)

L'achat doit avoir été effectué au cours de la période de l'opération susmentionnée (soit du **25/03/2026 au 03/05/2026**) ;

Vos factures d'achat et prestation de montage doivent être nominatives et mentionner : la date d'achat des pneumatiques, la date de la prestation de montage, le nombre de pneus achetés, leurs dimensions, la gamme, la marque des pneus, ainsi que le nom du point de vente Norauto pour la facture de prestation de montage et ses coordonnées.

Important : Le ticket de caisse Norauto, l'ordre de réparation ou le bon de commande seul ne constituent pas un justificatif valable pour participer. Seules la facture de prestation de montage (le relevé d'atelier complet) et la facture d'achat des pneumatiques (le bon de commande) ensemble sont valables.

La copie du relevé d'atelier doit être intégrale et lisible. A défaut, la participation sera jugée non-conforme et ne sera pas prise en compte. Pour les achats effectués dans les dates de l'opération, mais pour lesquels le montage est réalisé après le **03/05/2026**, le bon de commande dans les dates de l'opération devra également être joint avec la facture d'achat des pneumatiques et la facture de prestation de montage.



Dans ce cas exclusivement, le montage devra impérativement être effectué avant **le 17 mai 2026**, et la mise en ligne de la facture le même jour. A défaut, la participation ne sera pas prise en compte.

Vérifiez vos coordonnées, votre RIB et l'ensemble de vos justificatifs puis validez votre participation. Une fois cette dernière **validée**, vous recevrez sur l'adresse mail renseignée lors de votre inscription (vérifiez vos spams) :

- Un e-mail de confirmation d'inscription indiquant que votre participation a bien été prise en compte et qui sera traitée sous 5 jours ouvrés. Cet e-mail ne confirme pas la conformité de votre participation. Pensez à conserver cet e-mail.
- Sous 5 jours ouvrés, un autre e-mail qui validera ou non votre participation :
 - A- **Si votre participation est valide (conforme)** vous recevrez un mail de conformité (validation) de votre participation et vous recevrez votre virement bancaire dans un délai de 72h (selon votre banque), directement sur le compte associé au RIB renseigné lors de votre inscription.
 - B- **Si votre participation est non valide (non-conforme réparable)**, vous aurez la possibilité de régulariser votre participation en envoyant les éléments demandés à l'adresse mentionnée dans l'email que vous aurez reçu.

Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription. Cette offre se limite au virement bancaire, toute autre forme de remboursement ou compensation sont exclues. Vous êtes seul responsable de l'usage de votre dotation. Michelin décline toute responsabilité pour tous les incidents, dommages, sinistres et/ou accidents qui pourraient survenir aux participants ou à leurs proches ainsi qu'à tout tiers liés à l'utilisation de leur dotation. Si les circonstances l'exigent, Michelin se réserve le droit de remplacer la dotation par une dotation de valeur équivalente.

5. Autres dispositions :

Toutes coordonnées, contenant des informations fausses ou erronées, entraînent la non-prise en compte de la demande d'inscription. Toute inscription devra être effectuée exclusivement via le site <https://www.michelin.fr/promotions-michelin/norauto> et tout envoi de vos factures acquittées via les services postaux **ne pourront être prises en compte.**

Les coordonnées indiquées lors de votre inscription doivent être identiques aux coordonnées renseignées sur la facture d'achat (relevé d'atelier Norauto) des pneumatiques. Toute demande illisible, incomplète, incompréhensible, erronée ou ne respectant pas l'ensemble des conditions énoncées ci-dessus ne pourra pas être satisfaite et sera rejetée. Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, domicile, RIB et preuve d'achat.

Pour ce faire, Michelin ou la société de gestion mandatée par Michelin, se réserve le droit de requérir la communication d'une copie des documents attestant de ces éléments. Toute fausse identité, fausse adresse, fausse preuve d'achat ou toute participation frauduleuse entraînera la nullité de la participation et du bénéfice de l'offre. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin et son prestataire se réservent le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires. Si la fraude est avérée, Michelin se réserve le droit de faire valoir ses droits par voie judiciaire.

Pour bénéficier de l'offre, les participants doivent avoir un accès à internet. Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Michelin se réserve le droit d'écourter ou d'annuler l'opération à tout moment, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter **le service consommateurs MICHELIN** au 00800 11 11 11 57 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) en renseignant le numéro de l'opération **4584** du lundi au vendredi de 9h à 18h

En cas de litige, les parties tenteront de trouver une solution amiable.

Michelin en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion de l'opération promotionnelle. Les données traitées dans l'intérêt légitime de Michelin sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et les cas échéant de ses sous-traitants et prestataires dont certains peuvent se trouver en dehors de l'UE, notamment en Inde et aux Etats-Unis. En cas de transfert des données hors UE, des règles assurant la protection et la sécurité des données ont été mises en place. Le client peut en prendre connaissance en consultant la notice mise à sa disposition sur simple demande à la Direction Commerciale France. Les données sont conservées pendant une durée de trois (3) ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle. Si vous avez consenti à recevoir des communications commerciales de la part de Michelin, les données seront conservées tant que vous n'avez pas retiré votre consentement ou que vous ne vous êtes pas désinscrit. Votre consentement peut être retiré à tout moment. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, appelé Règlement Général sur la Protection des Données (applicable en France depuis le 25 mai 2018), vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données pour des raisons légitimes, les faire rectifier ou les faire effacer.

Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données dans des cas définis par la réglementation applicable. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, Bâtiment A7, Place des Carmes-Déchaux, 63000 Clermont-Ferrand, ou contact@tc.michelin.eu est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Vous avez également la possibilité d'écrire un courriel au service en charge de la protection des données personnelles à : privacy.fr@michelin.com. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL sur son site internet à : www.cnil.fr Les présentes modalités sont soumises au droit français. La participation à l'opération implique l'acceptation pleine et entière des présentes modalités.

Manufacture Française des Pneumatiques Michelin
Société par actions simplifiée au capital de 504 000 004 €
Place des Carmes Déchaux - 63000 Clermont-Ferrand
RCS 855 200 507 Clermont-Ferrand